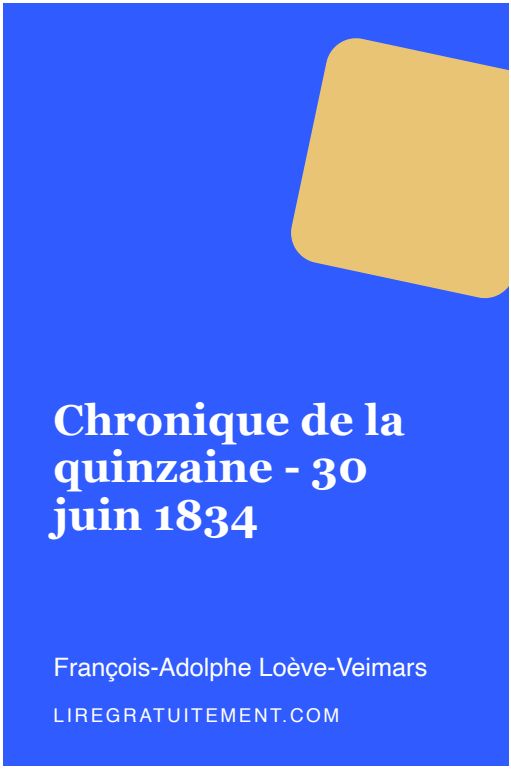


Chronique de la quinzaine - 30 juin 1834

François-Adolphe Loève-Veimars

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 30 juin 1834

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1834.

Il était facile de prévoir les élections qui viennent d'éclore. Pour un œil attentif, il était évident que l'opposition paierait, dans une réélection générale, les fautes sans nombre qu'elle a commises, les imprudences et les folles théories de son avant-garde, les préjugés, les vieilles et aveugles routines de ses traîneurs. Ce n'est pas non plus la première fois qu'ayant à opter entre la probité politique et la rouerie la plus scandaleuse et la plus avérée, les électeurs se soient empressés de voter pour ceux qu'ils estimaient le moins. Pareille chose arriva aux élections de 1824, où les collèges soutinrent si vigoureusement le ministère de M. de Villèle. Alors, comme aujourd'hui, on était avide de paix et de repos ; mais il n'est pas dans la nature des roués politiques de procurer la paix et le repos à ceux qui leur confient la direction des affaires.

Ce qui a fait surtout la force du pouvoir dans les élections, c'est que les électeurs savent très bien que l'opposition n'a pas en ses mains les remèdes aux maux que cause le ministère. Si l'opposition avait nettement formulé ses projets d'économies, indiqué les moyens qu'elle croit propres à maintenir la paix tout en faisant respecter la France, si les députés qui siégeaient sur les bancs de la gauche dans la dernière session avaient saisi plus

souvent l'occasion d'énoncer avec franchise leurs projets d'avenir, on pourrait s'étonner avec raison de l'insouciance que viennent de leur témoigner la plupart des collèges électoraux ; mais aujourd'hui l'opposition en est arrivée à ce point d'abandon de soi-même où l'on a besoin de se retremper par les fautes de ses adversaires. C'est au pouvoir maintenant à la remettre en honneur et en lumière, et l'on peut s'en fier au pouvoir de ce soin-là. Il est en bonne route, et il n'y manquera pas.

Aussi la partie sensée du ministère éprouve-t-elle plutôt de l'embarras que de la joie de la victoire qui vient d'être remportée, et tandis que M. Thiers, le grand faiseur électoral de 1834, s'applaudit de toutes ses forces, géantise et se gonfle du succès de ses circulaires, de ses flatteries, de ses menaces, de ses promesses, qui ne seront jamais tenues, et se fait fort de triompher des obstacles à venir par tous ces subterfuges de bas aloi qu'il a mis en œuvre auprès de la France électorale, M. Guizot gémit en secret de la situation où il se trouve, lui et ses collègues. De leur côté, mus par la même pensée, M. de Broglie et M. Royer-Collard, que leur situation ne force pas à étaler une satisfaction officielle, vont se plaignant tout haut à leurs amis de l'empressement inhabile avec lequel on use ce régime, qui en est déjà venu, après quatre ans d'existence, aux remèdes héroïques qui ont déterminé l'agonie de la restauration, à toutes les ruses, à toutes les honteuses manœuvres qui ont été vainement employées à prolonger l'existence de la dernière royauté. C'est que, pour de tels esprits, les majorités ne sont pas des signes infaillibles de durée, pas plus qu'une grosse fortune remise aux mains d'un dissipateur n'annonce qu'il échappera à sa ruine.

La pensée qui occupe uniquement la partie sérieuse du cabinet, celle qui ne consent pas à vivre au jour le jour et à esquiver une difficulté par une pirouette, c'est de ne pas gaspiller cette majorité qu'on vient de trouver si à propos, et dont le vote complaisant est plutôt un acte de charité qu'une marque de confiance. La fraction du cabinet que nous désignons sent confusément qu'il y a beaucoup d'exigences futures et prochaines sous tous ces suffrages ; elle voit que le pays a voulu en finir de la crainte et de la peur, de ce système d'anxiété et d'effroi à l'aide duquel on gouverne depuis trois années, qu'il a résolu cette fois de s'en débarrasser sans retour par une immense démonstration en faveur de ce pouvoir qui se montrait toujours tremblant pour la France et pour lui-même, et que, privé de ce grand levier, il faudra désormais au ministère un peu de sollicitude pour les intérêts généraux, un peu de franchise, un peu de capacité, de génie même, et peut-être aussi un peu de probité, si l'on veut rester en place. En conséquence ceux qui pensent ainsi ont résolu, dit-on, de se débarrasser de quelques-uns de leurs collègues.

D'abord, il va sans dire que les élections, toutes ministérielles qu'elles soient, ne constituent pas une approbation absolue de la conduite du ministère, et que les électeurs qui ont envoyé aux chambres les députés que, par un étrange abus de mot, on nomme constitutionnels, n'ont entendu ratifier ni les marchés scandaleux, ni les pots-de-vin, ni les actes arbitraires, ni les abus, ni les désordres de toute espèce qui ont été signalés dans ces derniers temps. Tôt ou tard viendra le jour d'apurer tous ces comptes scandaleux, et le ministre qui ne pourra les justifier, aura beau lever les mains au ciel et s'écrier qu'il a sauvé la patrie, nous doutons que la chambre et les électeurs le suivent au Capitole ! Il serait donc plus prudent de les apurer en famille, c'est-à-

dire, grâce à la non-responsabilité ministérielle établie par la charte-vérité, de pourvoir quelques collègues d'une pairie ou d'une ambassade, peut-être de ces deux choses à la fois, et de les remplacer par d'autres qui puissent venir, le front levé, se placer à la tête de cette majorité qui ne connaît pas encore bien le nom de ses chefs. Hâtons-nous de dire que ce ne sont encore là que des bruits qui courent, des projets qui transpirent à peine, et que se murmurent à l'oreille les esprits clairvoyans qui ont osé les concevoir. Tel qu'on félicite et que l'on congratule comme l'unique auteur de la grande victoire électorale, ne se doute pas que les mains qui pressent la sienne, s'unissent pour le repousser, et que, tout en louant son habileté, on blâme assez ouvertement les moyens qu'elle emploie pour réussir.

Quels moyens, en effet ! On a conservé les pamphlets de la ligue et de la fronde, les sales productions de la régence ; mais ce serait une source bien plus curieuse, et bien instructive pour l'historien futur du régime actuel, que la collection des biographies scandaleuses et des écrits diffamatoires lancés sur tous les points de la France contre les candidats libéraux, à l'occasion des dernières élections. En regard de cette volumineuse collection, il serait bon de placer la liste des concessions et des faveurs faites ou promises pour soutenir les candidats ministériels. On y verrait, ici des ordres donnés à des régimens de cavalerie pour aller tenir garnison dans une ville, comme il arriva pour l'élection de M. Humann, à Schelestadt, qu'on leurra de l'espoir de posséder un régiment de dragons : à Vendôme, et dans tout le pays où le 4 régiment de hussards se montra de ville en ville pour allécher partout les électeurs. Là, un administrateur des ponts-et-chaussées promettait un pavé magnifique à la ville, et Mortain eut ainsi à se décider entre des pierres neuves et un mandataire usé.

Ailleurs, ce n'était ni de la cavalerie, ni des pavés, mais un pont ou une route ; point de député ministériel, point de pont, ni de route, on n'en faisait pas mystère, et les lettres du ministre étaient expresses. En d'autres lieux, à Laval par exemple, la nomination ministérielle entraînait une faveur plus marquante. On consentait à accorder deux pièces de canon de quatre à la compagnie d'artillerie de la garde nationale. Il est des communes où l'on promettait même, à ce prix, de donner des fusils aux gardes nationaux ; mais ce n'était là sans doute qu'une promesse. À Valenciennes, où le ministère demandait pour député M. d'Haubersaert, M. Thiers s'était engagé à envoyer en échange trois étalons. À Béziers, pour obtenir M. Viennet, on se contentait de donner des dessins, des plâtres et des livres à la bibliothèque, peut-être les œuvres de M. Viennet ! À Strasbourg, au moins l'appât était plus grand. Une dépêche télégraphique, transmise la veille des élections, annonça que le ministre de l'intérieur avait accordé 10,000 francs pour terminer les travaux de curage de l'Ill, depuis Strasbourg jusqu'à l'embouchure du Rhin, afin que les bateaux à vapeur pussent arriver de Cologne. En d'autres localités moins importantes, on se borna à envoyer ou à promettre des statues, quelques fonds pour l'instruction publique, l'autorisation d'élever une fontaine, ou d'abattre quelques arbres qui encombraient la voie publique. On sait ce que M. Thiers avait promis pour sa propre nomination aux électeurs du cinquième arrondissement. C'est tout au plus si l'on peut dire de l'élection de M. Thiers ce que disait Vespasien du produit net d'un certain impôt.

Àces causes, encore bien inaperçues d'un changement dans le cabinet, se joint une question particulière qui embarrasse le ministère. On a beaucoup traité de l'affaire d'Alger, dans le conseil, pendant cette semaine. On se souvient, et nous avons déjà parlé

d'une promesse verbale qui avait été emportée par M. de Talleyrand, au sujet d'Alger, lors de son premier départ pour son ambassade. M. de Talleyrand n'avait pu emporter que la promesse bien vague d'évacuer Alger, et cela, grâce à M. Molé, alors ministre des affaires étrangères. M. Molé, homme calme et posé, qui apporte avant tout dans les affaires le coup-d'oeil d'une saine expérience, ne s'était pas enflammé d'ardeur pour une colonie si mal administrée jusqu'à ce jour, et à charge à la France, sans doute par le fait même de cette mauvaise administration. Cependant, M. Molé déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que de consentir à l'évacuation d'Alger, demandée formellement par M. de Talleyrand, au nom de l'Angleterre. M. Molé se fondait avec raison sur la défaveur qui rejaillirait pour le gouvernement de l'abandon d'une conquête qu'il n'avait pas faite, et qui lui avait été léguée par la restauration. « Si le ciel vous envoie quelques occasions d'acquérir de la gloire militaire, disait M. Molé, alors, alors seulement, vous pourrez songer à abandonner Alger ; mais jusque-là il est impossible d'y penser. Ce qui serait alors peut-être un acte de sagesse, ne serait aujourd'hui qu'une lâcheté. » Mais depuis ce temps, le gouvernement de juillet s'est tellement illustré à Lyon et à Paris, au cloître Saint-Méry, au pont d'Arcole et dans la rue Transnonain, qu'il se prétend arrivé à l'époque que lui montrait en perspective M. Molé. Il est donc fortement question d'abandonner Alger. Toutefois, un gouvernement aussi habile que le nôtre ne pouvait avouer l'abandon d'Alger, même en le commettant. Il a donc fallu trouver un biais, une rouerie, et voici ce qui a été proposé au conseil, disent des personnes bien informées. Alger deviendrait une colonie européenne, c'est-à-dire que le pavillon anglais et celui des grandes puissances flotteraient sur la Cashauba, près du nôtre. Les frais de l'occupation seraient

supportés par les puissances alliées ou associées, c'est-à-dire que les troupes d'occupation seraient anglaises, allemandes et françaises. Le gouverneur de la colonie serait élu, à la majorité, par les puissances, et l'on pense bien que ce n'est pas la France qui l'emporterait. Enfin, nous ouvririons le port d'Alger à toutes les nations, c'est-à-dire à l'Angleterre, qui navigue le plus sur cette route, et nous nous acheminerions tout doucement à une transaction dans laquelle l'Angleterre resterait maîtresse de notre conquête, et agrandirait à nos dépens ses établissemens d'Afrique. Tel sera le premier résultat bien positif de la quadruple alliance.

Il se peut que cette combinaison ne l'emporte pas ; mais elle a été conçue, et, si on n'ose pas la risquer, c'est uniquement parce qu'il a fallu s'avouer, au milieu même du triomphe des élections, qu'on n'est ni assez fort, ni assez stable pour supporter le fardeau d'impopularité qui s'attacherait à cette mesure, et parce que pas un des ministres n'a eu le courage de se mettre au cou cette lourde pierre. Nous nous trompons : un ministre, un seul, et on peut facilement le nommer, se trouvait assez grand pour tenter cette entreprise, assez puissant pour la faire réussir, assez éloquent et assez habile pour en démontrer aux chambres l'avantage et l'opportunité. Nous ne doutons pas en effet qu'il eût trouvé facilement des flots de paroles à verser du haut de la tribune, pour prouver que nous gagnerions de l'influence, de l'argent et de la gloire, en abandonnant la conquête de Charles x ; mais ses collègues du ministère se sont montrés peu disposés à le soutenir et à l'aider dans son dévouement excessif aux projets d'en haut. La question a donc été reportée à quelques jours, et le projet de colonisation européenne va mûrir dans les cerveaux ministériels, avec le projet non moins embarrassant des forts détachés.

Le parti prudent du ministère ne se dispose pas à entrer aussi légèrement que le ministre dont nous parlons dans la session qui va s'ouvrir. Cette session pourrait bien être semée de quelques embarras, et en préparer d'autres plus grands encore. La conduite demi-hardie, demi-habile du parti légitimiste est bien faite pour faire naître quelques réflexions parmi les soutiens du pouvoir. Ce premier pas fait dans l'esprit de l'époque et dans la discipline prouve déjà un grand progrès dans ses idées. C'est grâce à son intervention que quelques-unes des parties les plus gangrenées du cancer ministériel ont été retranchées de la chambre. M. Mahul, M. Madier-Montjau, et quelques autres énergumènes sans talent ont été écartés par le concours du parti royaliste, qui a presque partout voté pour des capacités, tandis que le ministère, qui est composé d'hommes de talent et d'esprit, on ne peut le nier, portait dans toutes les localités les hommes les plus nuls et les moins propres à remplir leur mandat. De tous les reviremens, de tous les changemens de rôles que nous avons vus depuis plusieurs années, celui-ci n'est ni le moins triste, ni le moins déplorable. Des hommes qui, pendant quinze ans, poussèrent en avant la restauration avec une vivacité inouïe, qui la démolirent en la montrant au pays comme un gouvernement ennemi des lumières et des progrès, et que toute amélioration sociale faisait trembler, n'ont rien trouvé de mieux, une fois parvenus eux-mêmes au pouvoir, que d'arrêter tout progrès, et de faire aussi la guerre à tout ce qui porte la lumière à son front. La restauration voulait rétrograder, ceux-ci veulent rester stationnaires ; tâche encore plus difficile que l'autre, ou du moins tout aussi impossible à accomplir, surtout aujourd'hui que les débris de la restauration eux-mêmes marchent en avant, et, quels que soient leurs desseins d'ailleurs, se jettent en éclaireurs sur les

routes. Ce fait est important. Il prouve que rien ne peut plus s'accomplir aujourd'hui que par la popularité, et que le seul, l'unique moyen de créer un pouvoir, ou d'en détruire un autre, c'est de servir la cause du progrès social. Mais le parti légitimiste ne s'en tiendra pas, à ce qu'il paraît, à l'essai qu'il vient de faire. Il lui a fallu trois années pour lever la grande difficulté du serment ; on assure qu'il se prépare déjà à jouer un grand rôle dans les élections prochaines. On sait que ce parti se compose surtout de grands propriétaires. Des délégations seront faites par eux à tous leurs parens, à tous ceux qui les approchent, afin de les faire figurer dans les colléges. Telle propriété de la Provence, de la Franche-Comté ou de la Normandie qui a donné cette année un électeur, en produira vingt dans les élections prochaines. Cette tactique est adroite et profonde, et le ministère le plus roué, fût-il présidé par M. Thiers, aura beaucoup de peine à la contreminer.

En attendant, le petit noyau légitimiste qui va figurer dans la chambre, offrira trois nuances bien distinctes. La première est celle que représentent M. de Balzac, l'ancien secrétaire-général de M. de Martignac, M. Blin de Bourdon, l'ancien préfet du Pas-de-Calais et de l'Oise, qui travailla si fort en 1824 les élections dans ce dernier département, et M. Jacquinot de Pampelune, dont le nom se rattache aux plus tristes souvenirs qu'ait laissés la restauration ; cette nuance est la plus active, la plus envahissante des trois. Quelques pas encore dans la route qu'il poursuit, et le ministère se trouvera au niveau du banc où siégeront ces nouveaux membres ; M. de Balzac pourra bien alors, sans trop d'efforts, devenir secrétaire-général de M. Thiers, M. Blin de Bourdon passer préfet, et M. Jacquinot de Pampelune reprendre sa place de procureur-général, qu'il remplirait aussi convenablement que M. Persil et M. Martin (du Nord). Qu'a fait M. Jacqui-

not de Pampelune que n'aient fait ou que ne feront ces messieurs ? Il a vanté les cours prévotales comme M. Persil vante les conseils de guerre ; il a voté pour tous les projets ministériels contre la liberté de la presse, comme ferait demain M. Martin, s'il y avait lieu ; il a demandé que non-seulement les auteurs, mais les libraires et les imprimeurs fussent responsables, comme le demandent tous les gens du roi de juillet ; il a voulu que les prévenus arrêtés fussent privés de toute communication avec leurs avocats et leurs défenseurs, comme le procureur-général près de la cour des pairs vient de faire pour M. Marrast ; il s'est opposé constamment à ce que le jury fût investi de la connaissance des délits de la presse ; il s'est montré, toute sa vie, l'ennemi cruel de toute liberté, de toute publicité ; en vérité, c'est un homme qui manque essentiellement à ce ministère.

Le parti légitimiste, en qui l'on ne peut méconnaître quelquefois des lueurs de cet esprit de finesse et d'ironie qui caractérise les salons du faubourg Saint-Germain, a tellement reconnu cette identité, qu'il s'est hâté d'expédier à la chambre et M. de Balzac, et M. Blin de Bourdon, et surtout M. Jacquinot de Pampelune, avec la double mission de se rallier au pouvoir, de le ruiner comme ils ont ruiné celui qu'ils servaient autrefois avec tant de zèle, et aussi d'ouvrir la porte des affaires à leurs amis, qui porteront la sape dans l'intérieur de l'édifice. On peut prévoir avec quelque certitude que cette nuance de l'opposition royaliste votera souvent avec le ministère : non pas qu'elle se propose absolument d'aller à lui, mais parce qu'infailliblement le ministère se rapprochera d'elle par la seule force des choses.

M. Berryer et ses amis, peu nombreux à la chambre, mais énergiques et éloquens, hâteront ce moment par la vivacité et la

nature de leur opposition. Ceux-là représentent le parti légitimiste que se refuse à représenter légalement M. de Chateaubriand ; celui qui n'a conservé de l'ancien régime que ses affections personnelles, et qui ne prétend gouverner qu'en créant une monarchie plus populaire, non pas seulement que la royauté citoyenne, mais encore que la république. Cette utopie n'est peut-être pas réalisable, mais elle est généreuse, et elle portera quelques fruits. La nuance qui l'a conçue se trouvera souvent sur le terrain de l'opposition, comme elle s'est trouvée près d'elle dans les élections ; des efforts communs qui seront faits dans un but différent sortiront quelquefois des résultats utiles. Cette fusion momentanée sera toujours dans l'intérêt des améliorations, et le pouvoir, comprimé qu'il sera par ces deux oppositions, dépassé, assailli de réclamations et de nécessités de tout genre, se verra un jour forcé de s'unir ouvertement au parti rétrograde ou de passer dans les rangs du parti national. Dans tous les cas, il lui faudra mettre fin à ce système de rouerie qui consiste à ameuter les partis les uns contre les autres, à pêcher en eau trouble, et à s'engraisser à la faveur des haines et des discordes qu'il entretient.

La troisième nuance légitimiste de la chambre, qu'on pourrait nommer la seconde, et que représentent M. de Lamartine et quelques autres, a pris pour bannière les améliorations matérielles ; mais il se pourrait que ce ne fût là qu'une bannière : peut-être un jour sera-t-elle appelée à jouer le rôle du parti Agier, en faveur d'une des fractions légitimistes que nous venons d'indiquer. Par une singularité remarquable, M. Agier, élu à Parthenay, figurera peut-être dans ce parti.

L'opposition libérale se divise aussi en plusieurs nuances bien marquées, qui répondent assez fidèlement à celles que nous avons montrées. Nous les esquisserons plus tard, ainsi que l'ensemble de la nouvelle chambre. On verra qu'elle n'est pas aussi complètement dévolue au pouvoir qu'on pourrait le penser, et que rien n'était plus sensé que l'anxiété du haut et suprême personnage, qui, loin de partager la joie de ses partisans, s'écriait le 22 juin, avec douleur : « Je répondrais d'un règne de vingt ans, si j'avais eu seulement quinze jours de plus pour travailler les élections ! » Mais ces quinze jours ont manqué, et à cette habileté à laquelle nous rendons hommage, se joindrait celle de M. de Villèle, qu'on ne pourrait se refuser encore bien long-temps à éluder des promesses que la nation s'apprête à réclamer avec une énergie qui n'admettra ni détours ni ruses.

Nous ne parlerons point de la chambre des pairs qui ne change pas, et qui ne se recrute que des fruits pourris tombés de l'arbre ministériel, vastes et silencieuses gémonies formées de tous les cadavres des centres, restés sur les champs de bataille parlementaires. Mais si la chambre des pairs ne donne pas signe de vie, en revanche la cour des pairs fait beaucoup parler d'elle. C'est un curieux spectacle qu'offre celui de cette chambre ardente, de ce tribunal étoilé, au milieu du repos, de la paix et de l'indifférence générale, que cette passion de recherches inutiles, nous le pensons, que ces rigueurs d'un autre temps, que ces arrestations, ces incarcérations légèrement ordonnées, plus légèrement révoquées, que ce luxe de police, ce faste d'arbitraire, dont le corps aristocratique couvre la France au nom de l'ordre et de la liberté. Quoi ! plusieurs milliers d'individus languissent dans les prisons, les uns depuis plusieurs mois, les autres depuis plusieurs semaines, un grand nombre sans avoir été interrogés, d'autres

sous le poids de simples préventions, et cela dans un temps où l'esprit de calme et de tranquillité est si grand, qu'on n'a pas même assez de mouvement dans les idées pour se livrer à l'indignation que causent ces mesures. Il a fallu qu'un journal de Saint-Pétersbourg se chargeât de cette tâche. La Gazette Impériale fait remarquer que la révolution qui a éclaté dans les rues de la capitale à la mort d'Alexandre n'a pas autant encombré les prisons russes que le sont les prisons de Paris et de Lyon, par suite des affaires d'avril, et elle demande si c'est bien la peine de faire tant de bruit du régime constitutionnel et de la liberté qui produisent de tels résultats. Pour notre part, nous renonçons à répondre. Nous parlions tout-à-l'heure du parti de la restauration qui était appelé à rentrer aux affaires ; mais c'est ici la restauration en masse qui tient la hache levée sur le cou de la révolution. Ce sont les divers ministères de Louis xviii et de Charles x qui jugent les fauteurs des troubles de juillet 1830, les coupables écrivains opposés à M. de Polignac, les criminels signataires de la protestation. Comment expliquer autrement la rigueur inouie du secret appliquée à M. Guinard, les horribles traitemens exercés contre tant d'autres ? Il y a peu de jours, l'avocat de M. Marrast a vainement intercédé auprès de la commission de la chambre des pairs, pour conférer avec lui sur ses intérêts privés. Une lettre de change de 2,000 fr., tirée par M. Marrast, pour ses besoins journaliers, cruellement augmentés par sa détention, a été protestée parce que la commission refusait l'autorisation de lever les scellés apposés sur une somme pareille trouvée chez M. Marrast. Je vous le demande, qu'eût fait de mieux en son temps M. Jacquinot de Pampelune ?

Au reste, quoique lentement, l'instruction se poursuit. On nous dit qu'il n'a pas été possible de rattacher les arrestations de

Lunéville et de Nancy, aux affaires de Paris et de Lyon, et bien difficile de lier ces deux dernières l'une à l'autre. Il est beaucoup question d'embauchage. Il paraît certain qu'un assez grand nombre de sous-officiers de cavalerie, en garnison à Lunéville, s'étaient donné rendez-vous le soir sur une promenade, pour aviser aux moyens de faire monter à cheval le régiment sans ordres, et qu'une fille publique qui rôdait à quelques pas de là, alla dénoncer ce projet aux autorités. À Saint-Cyr, on n'a pas trouvé traces d'embauchage, dit-on ; dix-neuf malheureux jeunes gens de cette école, détenus quelque temps à l'Abbaye, ont été envoyés comme soldats dans les régimens de ligne, mesure qui ne servira qu'à les aigrir et à répandre de nouveaux fermens dans l'armée, tandis qu'une conduite paternelle bien permise, et toute tracée à l'égard de ces enfans, les eût ramenés à coup sûr. Le véritable embauchage à l'insoumission, celui qui s'exerce chaque jour ouvertement, et dans l'armée et dans le peuple, c'est le pouvoir qui le pratique par ses actes toujours malheureux et révoltans, soit qu'il se livre à la rigueur ou à de lâches faiblesses.

L'arrivée de don Carlos en Angleterre, le départ de don Miguel, et la publication du traité de la quadruple alliance, ont beaucoup ému la vieille diplomatie. On a surtout blâmé le mot chassé, introduit pour la première fois dans le langage diplomatique, qui paraît destiné à subir la même révolution que le langage poétique, et à nommer désormais les choses par leur nom. Ce traité, auquel on se plaît à attribuer peu d'importance, en a une réelle, et ses résultats sont déjà fort grands pour le Portugal et pour l'Espagne, qu'il a débarrassés de deux prétendans. Il paraît que don Pedro, qui n'a pas perdu un seul instant de vue le trône du Brésil, et qui songe plus que jamais à y remonter depuis qu'il a reconnu combien sa situation personnelle est précaire à

Lisbonne, enrôle en ce moment pour une expédition. Des bureaux d'enrôlement secret ont été ouverts à Paris par les soins d'un personnage qui tient de fort près au gouverneur du jeune Pedro ii, et des négociations ont été entamées avec le ministère français pour libérer les navires portugais qui se trouvent à Brest, et qui ont été capturés sur don Miguel. Mais ces bâtimens sont le gage de l'indemnité fixée et due par le gouvernement portugais à la famille du malheureux Sauvinet, incarcéré et ruiné par don Miguel, et le ministre qui livrerait ce gage sans qu'il ait été libéré s'exposerait aux conséquences d'une grave responsabilité devant les chambres et devant l'opinion. À cette époque de pots-de-vin et de marchés, le ministère ne saurait être trop circonspect dans les démarches de ce genre qu'il sera tenté de faire.

On s'occupe encore de l'embarquement mystérieux qui s'est effectué à Brest, et sur lequel le ministère sera bien forcé de s'expliquer. On assure que cet embarquement forcé de trois personnages inconnus ne se rattache pas à une affaire politique, mais à une intrigue du château. On dit en outre que le principal personnage, celui qui a fait le plus de résistance au moment de l'embarquement, n'est pas une femme, comme on l'avait cru, mais un homme, un homme très obscur d'ailleurs, qui aurait porté ses vues trop haut, et qu'on a jugé à propos de punir à la manière de Louis xiv envers le Masque de Fer. Or, comme ce n'est pas sous ce rapport qu'il est permis au gouvernement actuel de se rapprocher de la glorieuse monarchie du grand roi, le ministère fera bien d'éclaircir cette affaire devant le public, avant que ces conjectures prennent plus de consistance.

Les élections nous ont éloignés pendant quelque temps des théâtres, mais non pas le public, qui se porte avec empressement

à l'extrémité des boulevards, pour voir le fameux acteur Frédérick, dans la Robert Macaire, comédie d'une bouffonnerie et d'une verve sans exemple. On court aussi au théâtre des Variétés, où un mauvais vaudeville, composé par vingt ou trente auteurs, et intitulé Tour de Babel, attire la foule. C'est que dans ce mauvais vaudeville se trouve une joyeuse parodie où le Constitutionnel est mis en scène avec ses nombreux désabonnés. Cette plaisante satire contre le Constitutionnel a été jugée très diversement ; les uns en rient, les autres la blâment et en rient aussi ; quant à nous, cette attaque nous semble dans le droit commun. Le Constitutionnel a de nombreuses plumes et de longues colonnes pour se défendre. Qu'il oppose le bon sens à l'esprit, le talent à l'ironie, et le public, qui est excellent juge, lui donnera gain de cause ; mais il paraît que le Constitutionnel est en pénurie de ces moyens-là, car il a préféré les moyens de police et de censure qu'il avait déjà employés sous Charles x, quand il adressa une pétition à ce monarque si lettré pour le supplier de sévir contre le romantisme. Le vieux roi de France se montra plus spirituel que le vieux monarque des journaux ; de ces deux caducités ce fut la moins arriérée, la moins absolue, la moins entichée des vieilles choses. Charles x répondit qu'en fait de littérature dramatique il n'avait que sa place au parterre, et le Constitutionnel fut réduit à accepter le fâcheux régime de liberté qui depuis quinze ans donnait trente mille livres de rentes à chacun de ses actionnaires. Cette fois, le Constitutionnel s'est montré plus avisé, il s'est dit avec raison que la liberté était bien plus facile à comprimer aujourd'hui que sous Charles x, et il est venu trouver M. Thiers, qui est de trop haute naissance pour se contenter d'une simple place au parterre. Le directeur des Variétés a été mandé près du ministre et rudement admonesté. On lui a dit en

propres termes qu'on n'était pas victorieux dans les élections pour se laisser baffouer soi et ses amis les constitutionnels, et on lui a intimé l'ordre de châtrer la scène en question, sous peine de voir fermer son théâtre. Charles x n'en eût pas fait autant. Il est vrai que Charles x, le despote, n'était pas un ancien rédacteur du Constitutionnel.

— Notre prochaine chronique renfermera une revue d'un grand nombre de livres nouveaux dont le défaut d'espace a retardé l'examen.

L'espagne, souvenirs de 1823 et de 1833 etc.. M. Adolphe de Bourgoing, ayant fait la guerre pacifique et légitime de 1823 et l'année dernière une promenade d'agrément en Espagne, a estimé que, vu la situation où se trouve cette contrée, il ne pouvait convenablement nous priver des souvenirs qu'il a recueillis sur elle en sa double qualité de militaire et de voyageur.

C'est chose toute simple que M. Adolphe de Bourgoing, qui a cueilli sa part des lauriers que moissonnèrent les vainqueurs du Trocadero, s'exalte et se ravisse lui-même à nous conter les moindres de leurs faits d'armes dans la Péninsule. Ainsi, ne croyez pas, je vous prie, qu'il veuille rire et s'amuser quand il compare aux guerriers d'Ossian le prince généralissime et son état-major assistant au passage de la Bidassoa, à demi voilés par les vapeurs humides de la rivière et de l'aube naissante.

« La cavalerie était à cheval, s'écrie M. Adolphe de Bourgoing, — et nul, par parenthèse, ne s'avisera de lui contester l'exactitude de ce détail ; la cavalerie était donc à cheval ; le soleil commençait à paraître et réfléchissait ses premiers rayons rougeâtres

dans les plaques de cuivre des bonnets d'ours des vieux soldats ;… c'était noble, c'était grand. »

Vous voyez que l'auteur a su élever son style au niveau des exploits qu'il raconte. Je vous parle de son style, parce qu'en vérité je ne saurais autrement que vous dire à propos de son livre. Il n'y faut en effet chercher ni faits nouveaux, ni révélations piquantes, ni observation, ni pensée. M. Adolphe de Bourgoing n'y a voulu lui-même évidemment rien mettre de tout cela.

Je présume qu'à la lecture de quelques-uns des chefs-d'œuvre des acrobates les plus distingués de notre prose nouvelle, se sentant soudainement épris d'un violent amour pour l'expression chatoyante et le mot bondissant, il n'aura pu résister au désir de danser aussi sur la phrase tendue. De cette émulation seront résultés ces Souvenirs d'Espagne dans lesquels un mépris surhumain de la langue a trouvé moyen de s'allier à une allure lyrique tout-à-fait divertissante.

Nous ne blâmons pas assurément un militaire d'employer ainsi ses loisirs ; mais de pareils essais, plus utiles encore aux délassemens de leur auteur qu'aux jouissances du public, gagneraient peut-être infiniment à rester en portefeuille.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_30_juin_1834. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.